



# Protocole de reprise d'activité

## Club d'escalade Grimpe Tremblay Dégaine

Le présent document s'inspire du guide ministériel :



### Mesures appliquées :

- La SAE dispose de 47 lignes de corde. Pour une utilisation distanciée soit **l'occupation d'une ligne sur deux**, nous limitons la fréquentation à 20 cordées, soit **40 personnes maximum** lors d'une séance.
- Chaque grimpeur arrive en tenue, pas de possibilité de se changer dans les vestiaires du gymnase.
- Chaque grimpeur dispose son gel hydro alcoolique, il doit se laver les mains avant et après chaque ascension, ainsi qu'à l'entrée et la sortie du gymnase.
- Chaque grimpeur dispose son masque qu'il doit mettre en cas de regroupement.
- Il n'y a plus de cours, mais des entraînements individuels.
- Il n'y a plus de prêt de matériel lors d'une séance.

Les gestes barrières doivent être appliqués lors de la séance.

### Plan de circulation :

Face au mur, les grimpeurs se déplacent toujours de la gauche vers la droite, arrivés au bout du mur, ils passent par les gradins, puis le couloir « matériel » et repassent par l'entrée de la salle du gymnase.